



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021 COMPTE RENDU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 6 du mois d'avril à 20h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 30 mars 2021, se réunit, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DALLARD, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23**

**Présents :**

M. Jean-Michel DALLARD, Maire,

Mmes Alexandra COSTES, Odette PONS, MINETTI Stéphanie, Mrs Daniel DEJEAN, Pierre CONDOJANOPOULOS, Jean-Louis EYCHENNE, Adjoint, Corinne DELHOM, Sandrine LACROIX, Sandrine CORATO, Laurence COUTENCEAU, Arlette ROUMY, Marie-Claude FEUILLERAC, Mrs Laurent CERON, Christophe LAVERGNE, Pierre DELMAS, Vivien BENTAJOU, Jacques FADEUILHE, Marc DELSOUC, Patrick RASSINEUX conseillers municipaux.

**Procurations :**

Procuration a été présentée en début de séance pour Mme GRIEU par M. CONDOJANOPOULOS.

Procuration a été présentée en début de séance pour M. PIN par M. DELSOUC.

**Secrétaire de séance :**

Madame Odette PONS

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h.

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23/02/2021**

M. le Maire demande s'il y a des observations.

Mme FEUILLERAC relève une erreur de comptage de voix : deux abstentions notées alors qu'il y en avait trois sur le compte de gestion.

VOTE du compte rendu du Conseil Municipal du 23/02/2021 : 23 à l'unanimité.

**FINANCES :** Rapporteur M. DEJEAN

**Délibération n°1 : vote du taux des taxes**

M. DEJEAN présente le tableau sur la fiscalité locale et le commente.

L'avis de la commission finance est de laisser les taux sans augmentation.

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

**Délibération n°2 : attribution des subventions 2021 aux associations**

M. DEJEAN présente le tableau des subventions et le commente. La grosse augmentation vient du foyer du RABE car cette année il y aura un fonctionnement au mois d'août et plus de jours d'ouvertures.

VOTE : 3 CONTRE, 20 POUR.

**Délibération n°3 : vote du budget primitif 2021**

M. DEJEAN commente le document adressé aux élus.

M. le Maire note une baisse de 4% en phase avec nos engagements.

VOTE : 1 REFUS DE VOTE, 1 ABSTENTION, 1 CONTRE, 20 POUR.

RESSOURCES HUMAINES : Rapporteur Mme PONS

**Délibération n°4 : création poste coordonnateur des services techniques et RH à temps complet**

VOTE : 21 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION.

**Délibération n°5 : recrutement agents non titulaires dans le cadre accroissement temporaire d'activité**

Mme PONS expose que cette délibération existait signée par l'ancienne municipalité et que nous devons l'actualiser sous signature du Maire pour l'utiliser.

VOTE : 23 POUR à l'unanimité

LOISIRS : Rapporteur Mme MINETTI

**Délibération 6 : tarif redevance exploitation d'un espace de restauration au Lac de Sabatouse**

La commission a fait une proposition de 300 euros par mois.

VOTE : 22 POUR, 1 ABSENTION.

**Délibération 7 : appel à candidature pour l'exploitation temporaire d'un espace de restauration au Lac de Sabatouse**

VOTE : 21 POUR, 2 ABSTENTIONS.

SPORT : Rapporteur M. LAVERGNE

**Délibération 8 : tarif des droits de place des Food-trucks**

Basé sur le marché hebdomadaire et les tarifs des communes avoisinantes : les tarifs retenus sont : 8 euros par jour, 10 euros par nuit.

VOTE : 20 POUR, 3 ABSTENTIONS.

**Délibération 9 : tarifs de location des kayaks, paddles et pédalos**

VOTE : 20 POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION.

**Délibération 10 : autorisation pour demande de subvention LEADER (Europe) pour le projet de base nautique**

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

**Délibération 11 : autorisation pour demande de subvention Conseil Départemental pour le city Parc**

Vote : 23 POUR à l'unanimité.

ENFANCE : Rapporteur Mme COSTES

**Délibération 12 : convention livraison de repas ALSH/ALAE**

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

**Délibération 13 : convention pluriannuelle ALSH « L'île aux Enfants »**

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

**Délibération 14 : autorisation pour demande de subvention acquisition vidéoprojecteur**

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

**Délibération 15 : autorisation pour demande de subvention Conseil Départemental RASED**

Pierre DELMAS : précise la somme de 742 euros pour équiper un poste.

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

URBANISME : Rapporteur M. RASSINEUX

- **Délibération 16 : autorisation pour demande de subvention Conseil Départemental porche du cimetière**

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

- **Délibération 17 : autorisation pour demande de subvention Conseil Départemental achat tondeuse (pour l'entretien des espaces verts)**

VOTE : 23 POUR à l'unanimité.

#### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Tirages au sort des jurés d'assises 2022 (6 tirages )

**Date du prochain conseil municipal :**

M. le Maire, clôture la séance à 20H50